



# COMMUNIQUÉ

16-02-2023

## LA MUTATION DU SECTEUR DU COMMERCE

ET

## QUELS ENSEIGNEMENTS POUR LA VILLE DE BESANCON

L'annonce de risque de fermeture nationale des Galeries Lafayette et la fermeture programmée de la brasserie Pasteur me font réagir. Ce qui m'indigne, c'est le sort des salariés, souvent peu ou mal informés et qui risquent leur emploi.

Les difficultés de ces établissements sont spécifiques et singulières. Pour les Galeries Lafayette, elles sont le fait d'un homme d'affaires qui spéculé en utilisant plusieurs de ses enseignes (Go Sport, Camaieu et maintenant les Galeries Lafayette). Pour la seconde, elles sont liées à la hausse insupportable des charges d'exploitation.

Cela doit nous conduire à ne pas perdre de vue deux réalités fondamentales.

La première est que le commerce en centre-ville demeure une force et un atout indéniable de notre ville. 1 200 commerçants font preuve de dynamisme, d'une force d'adaptation remarquable, d'inventivité... Le taux de vacances des cellules commerciales témoigne de cette vitalité du commerce à Besançon. Celui-ci est limité à 5 %, là où il est en moyenne de 9 % au niveau national. Il faut avoir conscience de nos atouts, de cette force commerciale qui est la nôtre, et qui constitue un point fort pour continuer à bâtir l'avenir de cette ville. Des enseignes prestigieuses, comme Loiseau, ne s'y trompent pas. Elles viennent s'installer à Besançon. A nous, collectivités et acteurs économiques de porter ensemble ce message positif et de faire connaître au-delà même de notre territoire, l'attractivité et le dynamisme de notre ville et de son commerce.

La seconde réalité à laquelle nous devons faire face, c'est l'importance des défis qui sont devant nous. Le commerce connaît aujourd'hui la plus grande mutation de ces 30 dernières années. Tout le secteur du commerce et de la distribution en France et ailleurs dans le monde est concerné par cette mutation. Nous ne vivons pas à Besançon sur une île et bien sûr nous ne sommes pas épargnés ici par ces grandes mutations qui affectent particulièrement l'équipement de la personne dont le secteur de l'habillement et du prêt à porter.

Chaque semaine, son lot de grandes enseignes en difficulté : celles de San Marina, André, KOOKAI, KIABI, etc. Une marque qui tombe, ce sont des dizaines de magasins partout en France qui ferment. La répétition des chocs exogènes sur les habitudes de consommation n'a rien arrangé, la montée de l'e-commerce, une clientèle qui a évolué dans ses attentes, une inflation des coûts de l'énergie, etc.

Dans ce contexte, comment pouvons-nous agir collectivement pour soutenir nos commerces dans ces mutations profondes ?

Nous nous sommes réunis mardi soir, à la Mairie, avec à mes côtés Mme Frédérique BAEHR, élue municipale en charge des commerces et du programme Action cœur de ville, et avec un certain nombre d'acteurs clefs et animateurs de notre centre-ville : la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), l'Office du commerce et de l'artisanat de Besançon (OCAB), l'Union des Commerçants de Besançon (UCB), Bars, Boîtes, Restos de Besac unis (BBRBU) ...pour partager nos idées et identifier ensemble nos leviers d'actions à court, moyen et long terme.

Agilité, créativité, différenciation, jeu collectif, sont les mots clefs que nous nous sommes engagés à traduire en plan d'actions.

Olivia GREGOIRE, ministre déléguée des PME, du Commerce et de l'Artisanat, avec qui j'ai échangé la semaine dernière, souhaite m'associer, en tant que présidente de la commission économie des territoires de France urbaine, aux réflexions à mener dans le cadre du Conseil National de la Refondation sur le commerce. Cela fait aussi écho à l'annonce faite par le Président de la République lui-même de privilégier, dans le cadre de la réindustrialisation de la France, 5 objets du quotidien : le textile, les chaussures, le vélo, la montre et les jouets.

Nous pourrions ainsi, de nos travaux de concertation entre collectivités et acteurs économiques locaux, faire remonter au niveau national nos constats, et faire part de nos propositions sur les outils à construire (par exemple pour limiter les loyers et les charges lorsque ceux-ci atteignent des niveaux insoutenables dans certaines rues, ou, pour accompagner davantage les innovations des commerçants...) ou encore les changements de réglementation à opérer (par exemple, pour pouvoir donner aux collectivités les moyens de résorber les friches commerciales).

Notre force est collective. Cette démarche initiée le 14 février dernier, qui a vocation- vous l'aurez compris - à s'inscrire dans la durée. Elle vise à renforcer la concertation et l'action collective, entre élus et acteurs économiques locaux, pour être le plus efficace possible localement et pour faire remonter nos demandes au niveau national.

Ces concertations vont se poursuivre dans les mois et années à venir, pour consolider étape par étape l'attractivité du centre-ville. Je vous tiendrai bien sûr informés régulièrement de nos avancées et propositions... pour continuer à faire de Besançon une ville forte du dynamisme de ses commerces, et attractive notamment pour les nouvelles enseignes montantes.

ANNE VIGNOT